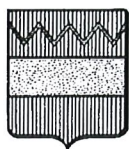


0.



Arrondissement d'Ath

COMMUNE
de
BRUGELETTE

AVIS

Suivant l'article L1313-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, les modifications budgétaires n°2 de l'exercice 2025, Service ordinaire et Service extraordinaire, se trouve à l'inspection du public du 22 Octobre 2025 au 21 novembre 2025 pendant les heures d'ouverture des bureaux.

Par le Collège Communal,

La Directrice Générale,

Karolina KOWALSKA

La Bourgmestre,

Isabelle LIEGEOIS

